



Bulletin d'information – Automne 2018

Groupe de travail informel sur les MPME – Dernières évolutions:

Réunions sur l'accès à l'information

Le 27 mars 2018, la Suisse a accueilli une réunion à la faveur de laquelle les Membres ont débattu de l'importance d'un accès adéquat à l'information pour que les MPME réussissent sur les marchés mondiaux. S'adressant au Groupe de travail sur ce point, le Directeur général adjoint Allan Wolff a indiqué qu'il était souhaitable de nouer des liens avec les organisations qui s'efforcent de relever les mêmes défis. Pour la Directrice exécutive adjointe du Centre du commerce international (CCI), Mme Dorothy Tembo, l'information commerciale était essentielle pour les activités de commerce des entreprises. Les Membres ont été informés de la possibilité qui leur est offerte d'utiliser une plateforme d'accès à l'information appelée Service d'assistance en ligne pour le commerce mondial (www.helpmetrade.org) – projet conjoint CCI-CNUCED-OMC. Les discussions ont porté essentiellement sur la nécessité pour les MPME d'être informées dans leur propre langue, ainsi que sur l'importance de la mise en place de points de contact nationaux où elles puissent se tenir informées de l'actualisation des politiques commerciales. Enfin, le Groupe a souligné que les gouvernements avaient la responsabilité d'informer les MPME de ces initiatives. Pour prendre connaissance du résumé de la réunion et de ses principales conclusions, veuillez cliquer [ici](#).

Suivi

Une deuxième réunion sur l'accès à l'information a été tenue par la Suisse le 22 mai 2018 afin d'apporter des précisions sur le Service d'assistance en ligne pour le commerce mondial. Les Membres ont été informés de façon plus détaillée sur le plan de déploiement de ce système numérique, et sur son fonctionnement.

Il a été convenu que l'ITC mettrait au point un projet de questionnaire permettant de cartographier les sources d'information pour le Service d'assistance en ligne. Ce questionnaire serait ensuite soumis au Groupe de travail pour que les Membres puissent y répondre. Une réunion de suivi sera organisée dans les mois à venir pour examiner plus avant la question des points de contact nationaux. Le Président du Groupe de travail a invité les Membres à se pencher sur les bonnes pratiques et les expériences diverses, et à réfléchir à d'autres initiatives que le Groupe pourrait lancer en vue d'améliorer l'accès des MPME à l'information (voir à la page 3 une description plus détaillée du Service d'assistance en ligne). Pour prendre connaissance du résumé de la réunion et de ses principales conclusions, veuillez cliquer [ici](#).

ÉVÉNEMENTS MPME À VENIR EN 2018:

- **Forum public: Permettre aux MPME d'accéder au marché mondial: comment les initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités peuvent-elles tenir compte des besoins et des difficultés des MPME en matière de commerce?** 3 octobre (8h30-10 heures) Salle: D.

- **Accès aux marchés mondiaux: Internet comme outil pour surmonter les difficultés rencontrées par les MPME pour accéder aux marchés et tirer parti des débouchés internationaux.** 31 octobre 2018, tenu par Bahreïn.

- **Séances de suivi sur le financement du commerce et la facilitation des échanges.** 12 novembre 2018, tenues par Côte d'Ivoire et Pakistan

- **Séance sur l'évaluation des besoins et bilan de l'année écoulée.** 29 novembre 2018



Réunion sur l'accès au financement du commerce

Le 8 juin 2018, la Côte d'Ivoire a tenu une réunion au cours de laquelle les Membres ont débattu des questions d'accès au financement pour les MPME. Parmi les orateurs figuraient S.E. M. Mohammad Qurban Haqjo, Ambassadeur d'Afghanistan et Président du Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances; M. Yaya Ouattara de l'ITC; Mme Hang Tran du Cadre intégré renforcé (CIR); et M. Gerard Hartsink, Président de la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF). Plusieurs Membres ont fait part de leur expérience nationale sur le thème de la réunion. Les membres du Groupe de travail sur les MPME ont insisté sur la nécessité de disposer de plus d'outils pour évaluer la solvabilité des MPME, ainsi que sur l'utilité d'un meilleur accès à l'information. Enfin, les Membres ont exprimé un intérêt d'ordre général pour l'Initiative GLEIF et la façon dont elle pourrait être mieux associée aux objectifs du Groupe de travail. Une séance de suivi au niveau technique est prévue pour le 12 novembre 2018. Pour prendre connaissance du résumé de la réunion et de ses principales conclusions, veuillez cliquer [ici](#).

"Pour nombre de personnes, le travail que vous accomplissez ici stimule fortement l'imagination"

DG de l'OMC Roberto Azevêdo lors d'une réunion des Amis des MPME le 30 janvier 2018

LES CHIFFRES SUR LES MPME

Selon le Rapport sur le commerce mondial 2016, dans les pays développés, les entreprises employant moins de 250 salariés représentent 78% des exportateurs mais seulement 34% des exportations. Dans les pays en développement, les exportations des MPME représentent seulement 7,6% des ventes totales du secteur manufacturier, contre 14,1% pour les grandes entreprises manufacturières.

Réunion sur la réduction des coûts du commerce et la facilitation des échanges

Le 27 juin 2018, le Pakistan a accueilli une réunion qui avait pour objet de débattre des coûts du commerce et des questions de facilitation des échanges touchant les MPME. Le Directeur général, Roberto Azevêdo, s'est félicité de l'attention accordée par le Groupe de travail à la question de la facilitation des échanges, et il a souligné que la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges pouvait amplifier la participation des petites entreprises aux marchés mondiaux. Parmi les autres orateurs figuraient Mme Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED, Mme Marion Jansen, économiste en chef de l'ITC, M. Hans Kersten, Directeur général de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), M. Ouyang Cheng, expert exécutif senior du Groupe Ali Baba, et Mme Lisa McAuley, PDG de l'Alliance mondiale des professionnels du commerce. Les Membres ont exprimé le souhait d'examiner plus avant la question de la normalisation des documents d'importation et d'exportation, y compris les certificats d'origine. On s'est également dit désireux de poursuivre l'étude du lien entre facilitation des échanges et services logistiques. Enfin, on a estimé que la question d'un seuil de minimis en deçà duquel les importations seraient exonérées des droits de douane méritait d'être examinée plus avant. Une séance de suivi est prévue pour le 12 novembre 2018. Pour prendre connaissance du résumé de la réunion et de ses principales conclusions, veuillez cliquer [ici](#).



Le Coordonnateur du Groupe de travail informel sur les MPME, S.E. M. José Luis Cancela de l'Uruguay

MESSAGE DU COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL, S.E. M. CANCELA

Nous avons parcouru un long chemin depuis nos premières initiatives visant à focaliser l'attention sur les MPME ici à l'OMC.

Aujourd'hui, je salue la publication de cette première édition du Bulletin sur les MPME car, selon moi, cet outil de communication va pouvoir accompagner et améliorer le travail de notre groupe informel. Non seulement ce bulletin reflétera le travail accompli ces derniers mois mais, en outre, il ouvrira la voie à une communication fluide avec le secteur privé et d'autres intervenants conformément à nos objectifs et à nos intérêts.

Il ressort des indicateurs mondiaux et régionaux que les MPME sont cruciales pour le développement économique et la création d'emplois. Pourtant, les MPME se heurtent à de nombreuses difficultés. Il nous faut poursuivre notre réflexion sur les moyens de faciliter leur activité et leur intégration dans les marchés mondiaux. À ce propos, tous les Membres intéressés par notre initiative doivent se sentir libres de se joindre à nous ou, simplement, d'assister à nos réunions. Le Groupe de travail informel s'est engagé à travailler de manière ouverte et transparente, sans exclusion.

Enfin et surtout, je tiens à dire notre gratitude pour le travail acharné et la perspicacité de ceux qui ont mis en œuvre ce projet.

DIALOGUES SUR LE COMMERCE

D'éminents représentants du monde des affaires se sont réunis au Siège de l'OMC le 7 juin 2018 pour y débattre de la manière dont l'OMC pourrait les aider à relever les défis auxquels est confronté le commerce mondial. Ils ont adressé un message fort de soutien à l'OMC et au système commercial multilatéral fondé sur des règles, soulignant l'importance du rôle qu'il joue pour la stabilité économique et le soutien à la croissance, le développement et la création d'emplois. De nombreux orateurs ont évoqué le rôle majeur que jouent les petites et moyennes entreprises dans le commerce international et le développement économique. Les liens entre commerce électronique et MPME ont fait l'objet d'un débat très ouvert. Une séance de suivi se tiendra lors du Forum public du 2 au 4 octobre au cours de laquelle des entreprises présenteront des pistes d'action concrètes (voir ci-après). Pour consulter le rapport complet sur les dialogues commerciaux, veuillez cliquer [ici](#) et pour de plus ample information sur les dialogues commerciaux, veuillez suivre [ce lien](#).

SERVICE D'ASSISTANCE EN LIGNE POUR LE COMMERCE MONDIAL

Le Service d'assistance en ligne pour le commerce mondial est une Initiative conjointe en ligne de l'ITC, de la CNUCED et de l'OMC ayant vocation à améliorer la qualité et la transparence des informations liées au commerce et à renforcer le dialogue public-privé. S'appuyant sur les services existants de l'ITC, de la CNUCED et de l'OMC ainsi que sur les informations communiquées par les organisations partenaires, il a pour mission d'accompagner les acteurs économiques:

- en servant de guichet unique pour l'information commerciale existante;
- en transformant les données diverses se rapportant au commerce en véritable intelligence commerciale;
- en aidant les MPME à renforcer leur capacité à exploiter l'information commerciale.

La version bêta, lancée lors de la 11ème Conférence ministérielle de l'OMC, est un premier résultat concret pour les MPME.

ACTIVITÉS LIÉES AUX MPME DANS LE CADRE DU FORUM PUBLIC DE L'OMC: LE COMMERCE EN 2030

DU 2 AU 4 OCTOBRE 2018

Lors du Forum public de cette année, on consacrera plusieurs séances de discussion aux MPME, dont l'une sera tenue par le Groupe de travail informel sur les MPME, outre la séance de suivi des Dialogues sur le commerce de juin 2018.

Date, heure et lieu	Intitulé de la réunion	Organisateur
2 octobre 11h30-13 heures, Salle: W	Dialogues sur le commerce	Chambre de commerce internationale
2 octobre 14 heures-15h30, Salle: D	Le commerce électronique en 2030: ouvrir la voie à un commerce numérique plus inclusif	WTI, Forum économique mondial, eWTP
2 octobre 17 heures-18h30, Salle: S1	Vers un système commercial inclusif: intégrer les petits pays en développement et les pays les moins avancés	Mission permanente de la RDF du Népal auprès de l'OMC et Consumer Unity & Trust Society International (CUTS), Genève
3 octobre 8h30-10 heures, Salle: S3	Comment le commerce électronique pourrait promouvoir l'inclusion et devenir une réalité profitable aux PME et aux MPME d'ici à 2030 – Explorer la "décolonisation numérique" pour le bien de la société et la réussite du commerce transfrontières dans le monde	SPINNA Circle Ltd.
3 octobre 8h30-10 heures, Salle: D	Permettre aux MPME d'accéder au marché mondial: comment les initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités peuvent-elles tenir compte des besoins et des difficultés des MPME en matière de commerce?	Groupe de travail informel sur les MPME
3 octobre 15h30-17 heures,	Comment tirer parti des possibilités d'industrialisation dans la Zone de libre-échange continentale africaine à l'ère numérique	Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA)
4 octobre 14 heures-15h30, Salle: S2	# Leave No Woman Behind – Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans l'économie numérique	Development Alternatives with Women for a New Era network (DAWN) et Federacion Argentina de Empleadis de Comercio y Servicios (FAECYS)

POURQUOI UN GROUPE DE TRAVAIL

INFORMEL POUR LES MPME?

Le Groupe de travail informel sur les MPME est une coalition de 88 Membres de l'OMC à tous les stades de développement et de toutes les régions du monde qui ont en commun l'ambition d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Aujourd'hui, 95% des entreprises dans le monde sont des MPME. Bien qu'elles représentent 60% de l'emploi total dans le monde et entre 80 et 99% des entreprises immatriculées dans chaque pays, elles restent sous-représentées et se heurtent à un grand nombre d'obstacles lorsqu'elles veulent s'insérer dans le commerce international. Or, lorsque les MPME réussissent à accéder aux marchés internationaux, elles peuvent alors jouer un rôle de catalyseur et permettre ainsi une meilleure répartition des retombées du commerce entre tous les secteurs de l'économie. Le Groupe de travail informel sur les MPME entend agir pour que le système multilatéral produise ces retombées économiques grâce à une intégration plus poussée des MPME au commerce mondial.



Pour le Directeur Général de l'OMC, Roberto Azevêdo, "L'Initiative conjointe de soutien aux MPME, lancée à Buenos Aires l'année dernière ..., poursuit sur sa lancée avec une énergie et un enthousiasme palpables".
[27 juin 2018.](#)

LE CHEMIN VERS BUENOS AIRES 2017

Le Groupe de travail informel sur les MPME a été institué par une déclaration conjointe adoptée à la faveur de la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017. Cette déclaration trouve son origine dans une proposition de 2015 des Philippines présentant les MPME comme un secteur dynamique, et suggérant que "le Conseil général examine l'arrangement le plus approprié pour faciliter les discussions".

En juillet 2016, le Brunéi Darussalam, la Malaisie, les Philippines, la RDP lao, Singapour et la Thaïlande ont rendu compte d'un atelier tenu en juin sur le thème "Accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce international" qui visait à faire mieux connaître le rôle des MPME dans le commerce international.

En mai 2017, au Conseil général, un groupe de 47 Membres (en comptant les Membres de l'UE à titre individuel) a lancé un dialogue informel sur

les MPME présidé par S.E. M. Casanueva (Chili).

En juin 2017, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont présenté une proposition visant à élaborer un programme de travail qui couvrirait des domaines tels que l'information et la transparence, la facilitation des échanges, le commerce électronique et le financement du commerce.

Plusieurs ateliers, dont un sur les expériences régionales et nationales en octobre 2017, se sont tenus dans la perspective de la onzième Conférence ministérielle afin de faire prendre conscience aux Membres de l'utilité d'un forum spécifique où débattre de la question des MPME à l'OMC.

Un projet de déclaration ministérielle a été distribué avant la onzième Conférence ministérielle (veuillez cliquer [ici](#)).



LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME, POUR QUOI FAIRE?

Dans la Déclaration conjointe du Groupe, ce dernier s'est engagé à examiner et à identifier des "solutions horizontales et non discriminatoires" pour améliorer la participation des MPME au commerce international (c'est-à-dire des solutions qui s'appliqueraient à toutes les entreprises mais qui pourraient être particulièrement avantageuses pour les MPME), tout en tenant compte des besoins propres aux pays en développement.

Coordonnateur général: S.E l'Ambassadeur de l'Uruguay, José Luis Cancela (depuis janvier 2018).

Comité de coordination: Bahreïn; Côte d'Ivoire; El Salvador; Hong-Kong, Chine; Nigéria; Pakistan; Philippines; Suisse; et Uruguay.

Composition du Groupe travail informel: Afghanistan; Albanie; Antigua-et-Barbuda; Argentine; Australie; Bahreïn; Brésil; Brunéi Darussalam; Canada; Chili; Chine; Colombie; Corée, République de; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Équateur; ex-République yougoslave de Macédoine; Fédération de Russie; Grenade; Guatemala; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kenya; Liechtenstein; Malaisie; Mexique; Moldova, République de; Monténégro; Nicaragua; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Panama; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République dominicaine; République kirghize; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Sainte-Lucie; Singapour; Suisse; Taipei chinois; Turquie; Union européenne (et ses 28 États membres); Uruguay; et Viet Nam.